

Bois énergie: des filières locales émergent

L'augmentation du prix des énergies fossiles et les objectifs de promotion des énergies renouvelables du Grenelle de l'environnement font progresser l'énergie bois, avec des filières locales portées par les collectivités nécessitant une gestion planifiée des boisements et haies en amont, une structuration de l'approvisionnement des chaufferies et une rentabilisation de l'énergie bois en aval.

Avant de fournir les chaufferies, il faut des plateformes de stockage et de séchage. Les collectivités peuvent avoir recours à des entreprises privées. Elles peuvent aussi mutualiser de telles plateformes, comme à Morez, dans le Haut-Jura. Les Ademe régionales poussent d'ailleurs ces projets. 128 relais bois énergie existent en France, à l'échelle départementale le plus souvent, portés par des chambres d'agriculture, fédérations de CUMA, PNR, filières professionnelles, communes forestières, centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, etc. Leur rôle ? « Aider à la mise en place de plateformes, à la structuration de l'approvisionnement, explique Élodie Payen, chargée de mission au Comité interprofessionnel du bois énergie. Mais aussi permettre aux maîtres d'ouvrage d'appréhender la filière et les aides possibles, mettre en contact les acteurs de la filière, etc. », grâce à des développeurs locaux financés à environ 75 % (Europe, Ademe, régions et départements). ...

TECHNI.CITÉS n° 262 - 8-23 janvier 2014



OPTIMISER SON APPROVISIONNEMENT EN BOIS

Le bois-énergie est une ressource plus contraignante que les énergies fossiles. Mais des solutions existent pour gérer au mieux l'approvisionnement d'une chaufferie, calculer son dimensionnement et rationaliser son fonctionnement.

D'autant que la disponibilité réelle de la ressource est finalement mal connue. « Pour assurer le bon développement de la filière bois-énergie, il faudrait d'abord estimer exactement l'état du gisement, recommande Bruno de Monclin, président du Cibe (Comité interprofessionnel du bois énergie). C'est pourquoi, nous avons demandé à l'organisation interprofessionnelle France Bois Forêt de quantifier la ressource région par région, précisément. »

45 RÉSEAUX DE CHALEUR À LA LOUPE

SYSTÈMES SOLAIRES le journal des énergies renouvelables N° 220 - 2014



Les réseaux de chaleur aux énergies renouvelables délivrent une énergie très bon marché. Une enquête réalisée auprès de 45 réseaux au bois souligne les points forts et les points faibles de ces équipements et propose des solutions pour faciliter leur développement.

Selon l'étude, les 45 réseaux de chaleur au bois affichent un taux de subventions moyen de 44 % à l'investissement, permettant un prix moyen de la chaleur de 69 € TTC/MWh utiles.

Sur les 45 opérations, un tiers ont un ratio de densité thermique inférieur à 2,5 MWh par mètre linéaire. Aujourd'hui, l'Ademe subventionne ces réseaux à hauteur de 55 % du coût des travaux, mais avec un plafonnement des aides. « Lorsque la densité du réseau est proche de 2,5 MWh/m, le plafond est vite atteint. Et le pourcentage de subventions dégringole à 30 ou 35 % dans ce cas », explique Serge Defaye. Autrement dit, en zone rurale où la biomasse pourrait être une solution évidente mais où l'investissement est lourd en raison de la dispersion de l'habitat, les projets sont moins soutenus. Résultat : la charge de l'investissement est directement répercutée sur le prix de l'abonnement. « Dans une ville, la facture d'un usager sera inférieure de moitié à celle d'un habitant du petit village de montagne situé à 30 km à peine. Ce n'est pas normal. Il faut davantage soutenir les petits projets », poursuit-il.

Bruno de Monclin

Président du Comité interprofessionnel du bois énergie

Le Comité interprofessionnel du bois énergie rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois. Pour Bruno de Monclin, président du CIBE depuis juin 2012, si le bois-énergie "fait la course en tête" avec 45% du total des énergies renouvelables, la filière doit poursuivre sa structuration, dans la continuité des travaux réalisés au cours de ces dernières années.

■ Le Bois International - L'offre des professionnels du bois-énergie, qu'ils soient constructeurs, exploitants, fournisseurs de combustibles, se professionnalise avec le développement du marché. Dans quels domaines cette filière doit-elle encore progresser ?

Bruno de Monclin : La filière va au-delà : il faut y ajouter les forestiers, les transformateurs de bois... et les pouvoirs publics qui encadrent cette activité. La professionnalisation concerne tous les secteurs. Exemples : les forestiers doivent mieux organiser les ventes ; les ETF doivent se mécaniser ; la logistique doit éviter les transports inutiles, les énergéticiens doivent utiliser des technologies de plus en plus performantes, les pouvoirs publics doivent surveiller la filière pour modérer la réglementation qui est toujours source de surcoût.

Des économies sont possibles sur une filière encore jeune. Elles sont indispensables pour la compétitivité du bois-énergie.

■ L.B.I. - le bois-énergie représente aujourd'hui plus de 45% des énergies renouvelables en France. Si le développement de ce marché a permis aux professionnels de valoriser

une partie des sous-produits issus de l'exploitation forestière et de la transformation, sa croissance spectaculaire soulève également un certain nombre d'interrogations, dans un climat déjà tendu en matière d'approvisionnement. Pensez-vous que le marché du bois-énergie peut continuer de croître sans risquer de perturber les équilibres au sein même de la filière forêt-bois ?

B. d. M. : Il y a conjonction entre le réveil nécessaire de la filière bois tout court, c'est l'objectif du Comité stratégique filière bois mené par le ministère du Redressement productif, et la croissance du bois-énergie. La filière bois a un challenge à relever et de la créativité à montrer pour y parvenir. Mais le bois est là ; il faut que les acteurs se parlent ; c'est une des missions du Comité interprofessionnel du bois énergie (CIBE).

■ L.B.I. - L'efficacité du Fonds chaleur renouvelable, dispositif de soutien financier mis en place par l'État dans le cadre du Grenelle de l'environnement, a souvent été saluée, ainsi que son rôle de levier dans le développement des projets bois-énergie. Quel bilan dressez-vous de son action ?

B. d. M. : Le bilan est excellent, tant en termes d'utilisation des deniers publics qu'en développement de l'EnR. Ne pas oublier que l'effet TVA est au moins aussi efficace que le Fonds chaleur renouvelable.

■ L.B.I. - La demande en bois-énergie progresse rapidement, notamment avec le développement de nombreux projets de chaufferies nécessitant plusieurs centaines de milliers de tonnes de combustibles pour fonctionner. Paradoxalement, cette forte croissance du



"Des économies sont possibles sur une filière encore jeune. Elles sont indispensables pour la compétitivité du bois-énergie."



Le CIBE coordonne les réflexions des acteurs sur le territoire et promeut les chaufferies de forte et moyenne puissances auprès des décideurs publics et privés.

“Aucun m³ de bois ne doit être perdu, à la fois pour éviter le gaspillage et parce qu'on en a besoin.”

marché ne peut-elle pas constituer une menace pour les TPE et PME qui aujourd'hui assurent l'essentiel de la production en combustibles, et comment peuvent-elles être accompagnées pour se structurer ?

B. d. M. : La croissance du marché n'est pas un mauvais signe : les prix sont tendus, mais cela aide à la sortie du bois de forêt et évite les exportations. Par ailleurs, plus la matière a de la valeur, plus ceux qui la travaillent ont des marges raisonnables.

L.B.I. - Que pouvez-vous nous dire de la démarche en cours, pour une sortie de "statut de déchet" du bois d'emballage et pour une évolution de la réglementation vers une utilisation de ce bois en tant que combustible ?

B. d. M. : Ce n'est que la "régularisation" et l'encadrement de pratiques anciennes qui avaient prouvé leur efficacité et leur innocuité.

Il faut continuer dans cette voie : aucun m³ de bois ne doit être perdu, à la fois pour éviter le gaspillage et parce qu'on en a besoin. La profession a montré qu'elle était prête à accepter des contraintes raisonnables si les pouvoirs publics manifestaient une volonté de rationalisation.

L.B.I. - Quelle vision avez-vous du processus de transition énergétique engagé et quels impacts pratiques voyez-vous au bénéfice de la filière des décisions attendues ?

B. d. M. : Le processus de transition énergétique est engagé ; chaque filière a sa feuille de route ; chacune doit chercher les voies et moyens pour y parvenir. Il s'agit plus aujourd'hui de dégager les obstacles que de tracer la voie. Cela suppose une vraie solidarité dans les filières et un regard bienveillant de l'administration.

Propos recueillis
par la rédaction du Bois International

Comité Interprofessionnel du Bois-Energie Son leitmotiv : fluidifier la filière

par Arnaud Cottin, mars 15 2014 - 1 Commentaire



Le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) réunit et coordonne les réflexions des acteurs dispersés sur le territoire pour professionnaliser les pratiques, établir les règles, former des professionnels et promouvoir les chaufferies au bois.

Entretien avec Bruno de Monclin, président

Pouvez-vous présenter le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie ?

Le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) est né il y a 8 ans, avec l'essor de l'utilisation industrielle du bois énergie. Le CIBE a pour champ d'intervention le chauffage collectif et industriel au bois dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises. Le CIBE regroupe 150 adhérents professionnels qui vont des producteurs de bois jusqu'aux consommateurs de bois pour l'énergie. Notre rôle est d'apporter de la fluidité dans la filière. Donc, nous identifions les problèmes, nous les anticipons et nous créons du lien entre les acteurs.

Quels sont vos atouts ?

Le Comité se concentre sur le seul bois-énergie et tout le bois-énergie, sous toutes ses formes et pour tous les usages collectifs et industriels. Il traite les aspects techniques et réglementaires auxquels est confrontée la filière. Pour ceux qui participent régulièrement aux commissions, il offre une somme d'informations en temps réel qui permet à chacun de se situer dans son activité.

Quelles sont vos principales actions ?

Nous avons des commissions qui travaillent et regroupent les différents acteurs de la filière notamment sur l'approvisionnement. Leurs travaux consistent, par exemple, en l'établissement de contrats de fournitures de bois réalistes et adaptés à la situation. Nous aidons également à monter des projets (en appui aux professionnels pour le montage technique, administratif, financier et fiscal et en diffusant les bonnes pratiques) et nous travaillons sur l'utilisation des bois en fin de vie. Dans un autre registre, nous proposons des formations sur le montage de projets bois-énergie pour les institutionnels et les entreprises privées. Et chaque année, nous avons un colloque en région où nous aidons les acteurs à développer leur savoir-faire.

Quelles sont les difficultés rencontrées aujourd'hui ?

Elles sont de plusieurs sortes. D'abord, une inquiétude sur les approvisionnements en bois. Il faut savoir que les forestiers n'ont pas pu travailler correctement cet hiver à cause des conditions climatiques exécrables. Heureusement, la création d'un comité stratégique de filière devrait nous tirer de ce mauvais pas conjoncturel et un peu structurel ; nous allons, avec d'autres, faire un certain nombre de propositions au Ministère afin de fluidifier la filière pour qu'il y ait plus de bois sur le marché. Ensuite, nous avons des difficultés réglementaires à utiliser le bois de rebut en énergie. Nous nous efforçons de sauver un million de tonnes sur les 6 millions de tonnes disponibles annuellement. Dernière chose, aujourd'hui, les financements se durcissent et ce n'est pas évident de trouver un équilibre économique sur de nouveaux projets.

A votre avis, doit-on exporter le bois en Europe ?

Le premier réflexe est de dire que le bois doit rester en France mais peut-on faire un blocage aux frontières pour empêcher le bois de partir ? Supprimer le libre-échange est-il possible et est-ce intelligent ? Car cela voudrait dire plus de bois sur le marché donc une baisse des prix. Et, si les prix diminuent, les propriétaires forestiers seront moins tentés de couper du bois pour le mettre sur le marché... Ce sont des mécanismes complexes et actuellement nous en discutons. Il ne faut pas, en tout cas, que le bois de rebut utilisable à l'étranger ne le soit pas en France. La valeur ajoutée de la transformation en énergie doit se faire sur le territoire français.

Pouvez-vous nous parler de votre actualité présentée au salon ?

Nous animons une permanence sur notre stand et nous avons une communication conjointe très importante justement sur l'évolution de la réglementation des bois en fin de vie. En outre, nous organisons une matinée de conférences sur les réseaux de chaleur au bois.

Quels sont vos projets ?

Tous les diagnostics faits sur le bois-énergie mentionnent la faiblesse ou la non-exhaustivité des chiffres qui circulent dans la profession. Or, ces chiffres évoluent très vite et sont de dimension essentiellement locale. Donc, nous souhaitons depuis deux ans créer une cartographie de l'offre et de la demande en bois-énergie. Ce serait la première base d'un travail utile à tous. Nous travaillons aussi sur la réhabilitation du bois de rebut. Et nous essayons également avec l'administration de trouver le juste équilibre entre la protection de l'environnement et le fonctionnement de la filière car cette filière reste porteuse d'objectifs élevés pour le pays et pour l'environnement.

Quel est l'acteur du secteur qui, selon vous, force le respect ces dernières années ?

Beaucoup d'organismes, heureusement, travaillent dans le bois et ils sont très présents à un moment ou à un autre de la filière.

Quelles sont les mauvaises pratiques qui portent préjudice au secteur ?

Je ne vois pas de mauvaises pratiques... Pas plus qu'ailleurs, et même probablement moins, car nous sommes sur des circuits courts, où les acteurs se connaissent.

Quel est, aujourd'hui, le plus gros frein au développement de votre activité ?

Nous réalisons entre 30 et 100 % d'augmentation chaque année. La question est de savoir comment maintenir ce rythme pour répondre aux engagements nationaux pris ? Il faut poursuivre le soutien à la filière.

Quel produit vous a vraiment surpris ?

Actuellement, ce qui nous apporte beaucoup est la mécanisation des travaux forestiers. Il faut mettre de la productivité et de la performance dans toutes les étapes de la filière, faute de quoi le bois-énergie perdra de sa compétitivité.

Un commentaire à *Comité Interprofessionnel du Bois-Energie Son leitmotiv : fluidifier la filière*

1.



piazzon dit :

mars 15 2014 à 19 h 48 min (<http://www.se-chauffer-au-bois.com/blog/comite-interprofessionnel-du-bois-energie-son-leitmotiv-fluidifier-la-filiere/#comment-2083>)

La mécanisation des travaux forestiers aboutit à de véritables massacres, à des pratiques quantitatives et industrielles qui sont incompatibles avec une gestion respectueuse de la nature. Que le productivisme continue ainsi et nos forêts seront massacrées comme elles le sont de plus en plus autour de chez moi en Bretagne. Il est évident que pour faire évoluer des machines énormes, de la taille des plus gros tracteurs qui existent dans une forêt, il faut faire des dégâts énormes. Votre propos me fait froid dans le dos.

La flambée des granulés de bois

Le granulé de bois séduit de plus en plus de particuliers. Mais cette frénésie a des limites : les stocks diminuent et les prix augmentent. Les producteurs cherchent de nouvelles ressources pour faire face à la demande.

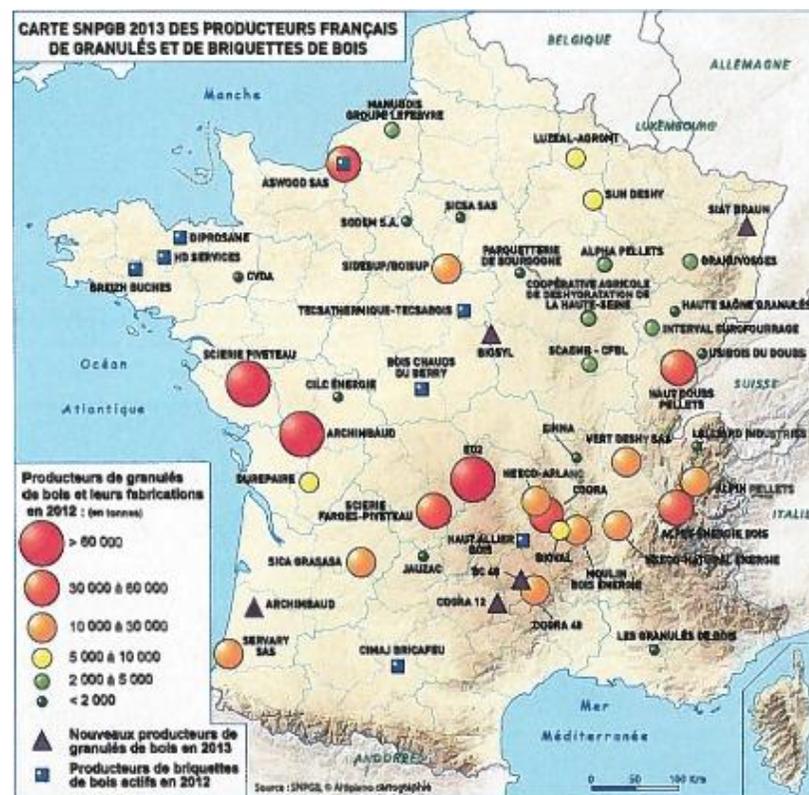
Le séchage des sciures est l'étape la plus énergivore. Mais elle est essentielle pour augmenter la capacité calorifique. Boi'sup utilise des plaquettes forestières pour alimenter son four. Il faut entre 500 et 700 kWh par tonne de granulés pour évaporer l'eau, soit les trois quarts de l'énergie nécessaire à l'ensemble de la production du granulé. La consommation électrique pour faire tourner le moteur du broyeur et de la presse est faible par rapport au séchage, entre 130 et 150 kWh/t. Selon le Cibe (Comité interprofessionnel du bois énergie), la consommation de

carburant pour une livraison à 100 km équivaut à environ 1 % du contenu énergétique du bois.

Au total, pour produire et livrer 100 kWh d'énergie en granulés, il aura fallu consommer 24 kWh d'énergie, soit un quart du contenu énergétique. Même avec un séchage de la sciure au bois énergie, il faudra quand même 6 % d'énergie non renouvelable. « Si l'on compare ce résultat au bois bûche, qui n'utilise que 3 % d'énergie au total, c'est beaucoup. Il faut avoir en tête qu'il y a une transformation. Mais il ne faut pas se limiter à ce critère. Les faibles

contraintes de stockage, la facilité d'utilisation et les très bons rendements des appareils sont à prendre en compte », juge Stéphane Cousin, chargé d'études ressources au sein de l'association Biomasse Normandie.

LA MAISON ÉCOLOGIQUE N°80 • 41



Oui,
la filière
bois-énergie
va bien.

Merci !



Bruno de Monclin, Président du CIBE

Non seulement elle reste la première énergie renouvelable en France, avec 45 % du total, mais elle est encore en position d'atteindre les objectifs 2020 fixés par les gouvernements successifs. Ces derniers, malgré les contraintes budgétaires, lui ont fait confiance au travers du Fonds Chaleur qui, il faut le rappeler, est exemplaire en utilisation des fonds publics puisque 40 € de subvention économisée l'équivalent d'une tonne de pétrole importée, dont la valeur, une fois raffinée, est de près de 1000€.

La filière bois-énergie est plébiscitée par les collectivités locales, qui ont tout

Faire la course en tête crée néanmoins des obligations : anticiper les contraintes économiques et réglementaires, surveiller l'équilibre offre-demande, professionnaliser la filière. Mais ces enjeux ont été, au cours des dernières années, parfaitement maîtrisés par les acteurs de la filière. Pourquoi en serait-il autrement à l'avenir ?

" La filière bois-énergie est plébiscitée par les collectivités locales, qui ont tout de suite saisi son impact au niveau des territoires".

de suite saisi son impact au niveau des territoires : préférence pour l'investissement national, entretien des forêts, création d'emplois locaux, développement du tissu économique.

Doubler le fonds chaleur, et après ?

La ministre de l'Écologie Ségolène Royal a annoncé le 1er juillet le doublement du fonds chaleur. Largement saluée, cette évolution ne suffira pas à soutenir le développement du bois énergie.



La filière est bien consciente que le fonds chaleur ne fera pas tout. Si stimuler la demande est essentiel, « on doit parallèlement travailler à la structuration de l'offre en créant un fonds stratégique forêt bois », insiste Bruno de Monclin. Il devrait voir le jour dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) votée théoriquement d'ici la fin de l'année. Principal objectif : sortir davantage de bois des forêts en incitant les exploitants à planter davantage d'arbres, à créer de nouveaux accès forestiers et à valoriser les combustibles les moins nobles comme les souches et les [houppiers](#)^[6].

Global Electrification

Newsletter: Géopolitique de l'Electricité

N° 44 - Géopolitique de l'Electricité – septembre 2014

Notre Newsletter « Géopolitique de l'Electricité » est la seule publication sur ce thème en langue française. Elle est mensuelle.

Nous n'avons aucun objectif militant. Nous ne cherchons pas à sauver la planète ni à promouvoir le nucléaire ou le solaire. Nous tentons d'approcher la vérité, en décrivant par des données objectives le passé proche et le présent des secteurs électriques et de leur contexte. Les nombreuses prévisions concernant 2020, 2035, voire 2050, ne nous intéressent que par leur cohérence, ou leur incohérence observées avec les données actuelles. Nos études sont inédites. Elles utilisent les données provenant directement des acteurs du terrain : réseaux de transport, compagnies d'électricité, rapports officiels nationaux ou internationaux, associations professionnelles ou ONG.

La profession représentée par le Comité Interprofessionnel Bois-Energie (CIBE), a organisé des débats sur deux points sensibles lors du Salon Batimat de novembre 2013²⁰ :

- La concurrence des différents usages du bois : y-aura-t-il de la place pour tout le monde ?
- Bois-Energie, le point sur les combustibles.

Sur le premier point, Bruno de Monclin, Président du CIBE, est très clair : il ne peut y avoir de concurrence entre le bois combustible et le bois d'œuvre (charpente et meubles). Le premier vaut dix fois moins que le second et son prix ne peut augmenter de façon notable, sous peine d'être concurrencé par les combustibles fossiles. De plus le bois énergie ou combustible est un sous produit du bois d'œuvre (sciures...) ou de bois trop petits pour d'autres usages (tailles des haies, nettoyage des sous bois...). En fait les différentes utilisations du bois sont complémentaires.

Sur le second point le même orateur indique qu'aujourd'hui la ressource bois –énergie de notre forêt satisfait la demande, mais il est très réservé, voire inquiet pour l'avenir.

Afin de rationaliser leur politique vis-à-vis de la forêt, les pouvoirs publics ont pris la décision de créer le Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois, décidé lors du vote définitif sur la loi sur l'Agriculture (septembre 2014). Les moyens de ce fonds paraissent limités.

Le goulot d'étranglement du développement du bois –énergie, première énergie renouvelable en France, est la production de notre forêt. Or cette dernière est largement sous exploitée.

Les cendres, sous-produits oubliés des chaufferies

Principalement enfouies, les cendres produites par les chaufferies représentent 1 à 4 % du gisement de bois entrant. Les pistes de valorisation existent. La logique d'économie circulaire milite en particulier pour le retour au sol en forêt.



Choc acide basique - Plus émergente, la valorisation en milieu forestier est sans conteste la perspective la plus prometteuse car l'apport de cendres pourrait compenser en partie l'exportation d'éléments minéraux. « La réglementation impose désormais aux gestionnaires de chaufferies des exigences draconiennes. Comme les [effluents](#) ^[3] gazeux, les cendres sont de meilleure qualité », explique par ailleurs Jean-Pierre Tachet. Ce retour au sol est exigé par certains référentiels de forêt durable (en Autriche par exemple). En France, la pratique est tolérée à titre expérimental mais manque encore de cadre réglementaire. On se méfie notamment du choc généré par une matière basique (les cendres) sur un milieu très acide (la forêt). Il pourrait en particulier provoquer des transferts de métaux.

Colloque 2014 du CIBE, les voies pour mobiliser plus de bois-énergie

<http://www.bioenergie-promotion.fr/37371/colloque-2014-du-cibe-les-voies-pour-mobiliser-plus-de-bois-energie/>

<http://www.bioenergie-promotion.fr/37371/colloque-2014-du-cibe-les-voies-pour-mobiliser-plus-de-bois-energie/>

Bernard de Montclin, président du Comité Interprofessionnel du Bois-Energie, a ouvert à Reims ce 1er octobre 2014 le

BIOenergie
international
Magazine et Portail d'information



Une assemblée studieuse pour le colloque 2014 du CIBE, photo Frédéric Douard

colloque annuel du CIBE 2014, par ces mots : « S'il est toujours besoin de susciter la confiance des consommateurs de bois-énergie, il est aussi aujourd'hui nécessaire de donner envie aux sylviculteurs de vendre leur production ». Cette invitation à l'action fait écho au succès de plus en plus important du développement du bois-énergie en France, succès qui nécessite aujourd'hui de récolter plus de bois, au sein des 50% de l'accroissement annuel français qui n'ai pas récolté.

Une longue journée de travail a ainsi occupé une centaine de professionnels qui ont examiné toutes les voies possibles de mobilisation de la biomasse afin de répondre positivement aux engagements de la France en matière d'énergies renouvelables.

La mobilisation du bois forestier a bien sûr été au cœur des discussions, avec notamment les travaux quotidiens d'animation des CRPF auprès des petits propriétaires forestiers qui possèdent la plus grande partie de la biomasse non exploitée en France. Et si en matière de forêt privée, les acteurs de la coopération forestière jouent bien entendu leur rôle, les entrepreneurs de travaux forestiers ont aussi rappelé qu'ils étaient les acteurs les plus nombreux sur le territoire et qu'à ce titre ils étaient aussi de fait les plus proches des propriétaires et tout à fait à même de mobiliser de grandes quantités de bois sur un très grand nombre de petites parcelles, une réalité qui correspond à l'extrême morcellement de la propriété forestière hexagonale.

Notons par ailleurs que le recours à des biomasses complémentaires d'origines agricoles a été évoqué pour la première fois dans la cadre du CIBE (bois-énergie faisant), notamment avec la collecte des pailles, bois de vigne et bois de haies, largement présentés par des exemples concrets dans la région d'accueil du colloque ainsi qu'en Thiérache voisine.

D'un point de vue politique de développement, la [ministre de l'écologie avait confirmé il y a quelques mois](#) le prochain doublement du Fonds chaleur renouvelable pour le soutien aux investissements en chaufferies, pour un montant qui devrait être de 250 M€ par an jusqu'en 2017. Ce que les participants du colloque ont cependant fait remarquer est que la filière avait demandé, avant même la création du Fonds chaleur, des aides aussi à la mobilisation du bois, un maillon plus qu'essentiel à la réussite des



L'une des « tables rondes » lors du colloque 2014 du CIBE, photo Frédéric Douard

objectifs, et qu'à ce jour ces aides ne sont même pas envisagées. Rappelons en passant qu'en matière d'énergies renouvelables, plus de 50% des objectifs de la France à 2020 dans le cadre de la directive énergies renouvelables, doivent être assurés par le bois-énergie. Donc, la politique affichée aujourd'hui apparaît pour nombre de professionnels de l'amont de la filière comme bancal puisque elle fait peser tous les risques sur un seul maillon de la filière qui est celui de la mobilisation.

Ce maillon, largement représenté par les entrepreneurs de travaux forestiers, ceux-là mêmes qui investissent dans les broyeur et qui sortent le bois-énergie de la forêt, est aujourd'hui face au grand défi de mobiliser 5,5 Mtep d'ici à 2020, c'est à dire 22 millions de tonnes de bois supplémentaires ou encore 33 millions de m³ sur pied, des valeurs affichées dans la loi Grenelle Environnement. Or, aujourd'hui, ces professionnels de la mobilisation, qui pour l'immense majorité sont des TPE, souffrent de ne pas être soutenus. Prenons donc bien garde ici, de ne pas échafauder un beau et grand marché du bois-énergie, construit sur une base fragile, une inquiétude soulignée en fin de colloque par l'ADEME elle-même, en la personne de Rémi Chabrilat, directeur des Productions et Energies Durables de l'agence.

Frédéric Douard, en reportage à Reims

Bois-énergie : mobilisons-nous, mobilisons mieux !

Le Cibe (Comité interprofessionnel du bois-énergie) a organisé son colloque national, en partenariat avec l'ATEE, France biomasse énergie/Syndicat des énergies renouvelables et avec le soutien de l'Ademe, de la Région Champagne-Ardenne et du Bois international, le 1^{er} octobre à Reims, dans la Marne.



Pendant le colloque, une table ronde a réuni différents intervenants, dont l'entrepreneur Martin Poupart (Champagne-Ardenne), autour du thème de la mobilisation du bois.

Plus de 130 professionnels, industriels et collectivités y ont pris part et nombreux sont ceux qui ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des interventions et des échanges. Toutes les présentations sont disponibles sur la page internet www.cibe.fr/colloques-organises-par-cibe-colloque_304_fr.html

Parmi les thématiques abordées : le bois-énergie et la mobilisation complémentaire en forêt. Le bois-énergie peut permettre de nouvelles actions de valorisation auprès des propriétaires forestiers, de coordination des acteurs. Il peut être à l'origine de nouvelles démarches de développement d'outils techniques et autres itinéraires

tours d'expériences ont été l'occasion d'en débattre.

Par ailleurs, le sujet des ressources bois énergie complémentaires a également été abordé. Hors forêt, des ressources sont de plus en plus mobilisées comme celles d'origine agricole ou issues d'arbres d'alignements, mais également le bois en fin de vie. Parmi cette dernière catégorie, comment continuer à utiliser le broyat d'emballages en bois avec son nouveau statut ?

Enfin, le colloque a traité des outils de structuration de l'approvisionnement, au travers de retours d'expériences et des travaux du Cibe. Entre plan d'approvisionnement et indexation des prix, où en est la filière aujourd'hui ? L'objectif était de fournir à chaque acteur de la filière les moyens d'agir.

À noter : deux visites de sites ont été organisées la veille du colloque. Il s'agissait du réseau de chaleur de la ville de Reims, géré par Socram et d'une plateforme d'approvisionnement valorisant du bois en fin de vie (Arcavi à Chalandry (08)).

Pierre angulaire

Martin Poupart, entrepreneur de travaux forestiers dans l'Aube et membre de la commission forestière FNEDT, est intervenu lors de la table ronde « Mobiliser plus de bois en forêt ». À cette occasion, il a souligné l'importance du rôle des entrepreneurs dans la mobilisation du bois. « Face à l'augmentation de la demande

pour le bois-énergie, et aux difficultés liées au morcellement des parcelles ou à l'accès difficile, les ETF sont la clé. Il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y a pas de bois dans les petites parcelles, ou dans les terrains accidentés. Grâce à un bon maillage du territoire, à l'animation au niveau local, les propriétaires privés peuvent se décider, c'est une question de communication et de proximité. Dans tout cela, les ETF sont la pierre angulaire. »

D'autre part, François Pasquier, entrepreneur en Franche-Comté et vice-président Forêt de la FNEDT a réalisé une présentation intitulée « Les entrepreneurs de travaux forestiers, ac-

teurs essentiels de la compétitivité du bois-énergie » (la présentation est disponible sur le site internet du Cibe). « Ce genre de rendez-vous est intéressant, insiste l'entrepreneur, car tous les acteurs de la filière sont présents : les clients, les donneurs d'ordres, les ministères C'est l'occasion de leur rappeler notre rôle et de transmettre nos questionnements. Malheureusement, le programme de la journée étant assez riche, nous n'avons pas le temps d'approfondir vraiment les sujets. » M. Pasquier souligne également que les objectifs du Grenelle de « 13 millions de tonnes de biomasse utilisées pour produire de l'énergie en 2013 »,

qui paraissent très ambitieux à l'époque, ont été réalisés.

Valérie Bridoux ■



François Pasquier a réalisé une présentation sur « Les entrepreneurs de travaux forestiers, acteurs essentiels de la compétitivité du bois-énergie ».



Le **BOIS**
INTERNATIONAL

L'officiel du bois >> Scierie / Exploitation forestière

**66^e Cahier
du bois-énergie**

L'hebdomadaire
de la filière bois

ISSN: 1760-4672

Supplément au N° 43
3,60 euros
samedis 20 et 27 décembre 2014

Colloque

Le CIBE fait le point
sur la mobilisation

p.4

Retours d'expériences

Leviers de mobilisation
en régions

p.6

Législation

Les broyats d'emballages
sortent du statut de déchets

p.16

Bois-énergie : mobilisons-nous, mobilisons mieux !



Bois-énergie : mobilisons-nous, mobilisons mieux !

Sommaire

- Edito, par Mathieu FLEURY
- Colloque du CIBE : "Bois-énergie : mobilisons-nous, mobilisons mieux !" p. 4
- Les actions de mobilisation complémentaire de bois en forêt p. 5
- Suivi de l'évolution du bois-énergie sur les régions du grand Nord-Est de la France p. 6
- L'amélioration foncière, levier de la mobilisation dans les forêts morcelées de Lorraine p. 8
- Mobiliser du bois supplémentaire en le valorisant pour motiver les producteurs aquitains p.10
- Les entrepreneurs de travaux forestiers, acteurs essentiels de la compétitivité du bois-énergie p. 11
- L'énergie du bocage en Thiérache (Aisne) ou la valorisation des haies par le bois-énergie p. 13
- Valorisation énergétique de la paille : l'exemple du réseau de chaleur des Chartreux à Troyes (Aube) p. 14
- La sortie du statut de déchet pour les broyats d'emballages en bois p. 16

Le titre du dernier colloque du CIBE était parfaitement trouvé au regard du contexte actuel concernant les approvisionnements en bois. Et si le nombre de participants peut paraître un peu décevant compte tenu des débats et des tensions qui se font jour sur le territoire, la qualité des interventions présentant des initiatives riches et variées démontre que l'ensemble des acteurs se trouve dans des dynamiques nouvelles et souvent complémentaires qui porteront leurs fruits dans les mois et années qui viennent.

L'accélération de l'émergence de cette filière bois-énergie, au sein des habitudes qui s'étaient instaurées dans la filière forêt / bois, amène nécessairement à une remise en question des pratiques et des itinéraires techniques, économiques et contractuels. Un dialogue accru entre les différents acteurs, des innovations aussi bien techniques qu'organisationnelles ou réglementaires, telles que celles détaillées dans le présent Cahier, constituent les principaux éléments de la nécessaire mobilisation de bois supplémentaires au regard des attentes de chacun.

Il paraît indispensable que cet élan d'innovation, initié par la demande en bois-énergie, rejaillisse sur l'ensemble de la filière forêt / bois. Afin que les exportations de grumes se tarissent, nos scieries doivent retrouver une nouvelle compétitivité. Afin que nos bois en fin de vie soient enfin valorisés sur le territoire national, nous devons poursuivre l'évolution réglementaire amorcée à l'occasion de la récente sortie du statut de déchet des broyats d'emballages en bois.

C'est indéniablement en amplifiant cette mobilisation collective et en s'inspirant des expériences menées sur tout le territoire que nous arriverons progressivement à construire un nouvel équilibre, appelé par tous.

Mathieu FLEURY,

Directeur chargé du développement de Biomasse Normandie

Vice-président du CIBE

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables – service bioressources) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie.

Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie) et Serge DEFAYE (CIBE). Nous remercions pour leur contribution les intervenants du colloque du CIBE dont les présentations sont valorisées dans le présent dossier. Mise en page par la rédaction du Bois International.